

Sainte-Thérèse, le 23 février 2017

Objet : Demande d'accès à l'information concernant la propriété située au 850, rue  
Principale Est à Sainte-Agathe-des-Monts  
V/Réf. : TZ17001.9

---

Madame,

Nous donnons suite à votre demande d'accès, reçue le 13 février dernier, concernant l'objet  
précité.

Vous trouverez ci-joint le document visé par votre demande. Il s'agit de :

1. Rapport d'inspection du 9 février 1994, 3 pages

Vous noterez que dans ces documents des renseignements ont été masqués en vertu des  
articles 23, 24, 53 et 54 de la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur  
la protection des renseignements personnels (RLRQ, chapitre A-2.1).

Conformément à l'article 51 de la Loi, nous vous informons que vous pouvez demander la  
révision de cette décision auprès de la Commission d'accès à l'information. Vous trouverez  
en pièces jointes une note explicative concernant l'exercice de ce recours ainsi qu'une  
copie des articles précités de la Loi.

Si vous désirez plus de renseignements, vous pouvez vous adresser à la soussignée, au  
numéro 450 433-2220, poste 225.

Veillez agréer, Madame, l'expression de nos salutations distinguées.

Original signé par

Elena Ciocoiu  
Répondante de la Loi sur  
l'accès aux documents

p.j. (6 pages)



*Laval Laurentides*

RAPPORT D'INSPECTION

Règlement sur les substances appauvrissant la couche d'ozone

N°/Référence: 67610-15-01-0123303 Date d'inspection: 94, 12, 9.  
A M J

1. Identification

Heure: Arrivée: 9.50 Inspecteur/Inspectrice: JEAN-GUY GAULIN  
Départ: 10.00 Accompagné(e) de : \_\_\_\_\_

Identification de l'intervenant

Nom de l'entreprise (raison sociale): Royaume Mercure

Adresse du lieu inspecté	Adresse postale (si différente)
<u>850 rue Principale</u>	
<u>Ste Agathe des Monts QC</u>	
<u>J8C 1L5</u>	

Nom du propriétaire: Sérald Cloutier

Personne(s) rencontrée(s): art. 53-54

Fonction: directeur services

Motif de la visite: inspection  plainte  vérification de rapports

Plaignant/Plaignante: Rencontré(e) oui  non

Nom et adresse	Téléphone

• Pièces annexées (nombre): Photos \_\_\_ Croquis \_\_\_ Plans \_\_\_ Cartes \_\_\_

• Échantillons prélevés: oui  non   
 produits d'aérosol  mousse plastique  réfrigérant  solvant  
 autre(s) échantillon(s): \_\_\_\_\_  
(voir section pertinente)

• Autres pièces annexées (précisez): \_\_\_\_\_

Buts: Vérifier conformité pour règlement sur l'ozone



## RAPPORT D'INSPECTION

Règlement sur les substances appauvrissant la couche d'ozone

N°/Référence: 67610-15-01-023303 Date d'inspection: 94/12/19  
A M J

### SECTION C

#### Identification de la catégorie d'intervenant

##### Climatisation automobile

(voir sous-section C1)

- Concessionnaire automobile  
 Garage spécialisé en climatisation

##### Réfrigération mobile

(voir sous-section C1)

- Garage spécialisé en climatisation de camions et tracteurs  
 Garage spécialisé en réfrigération de remorques routières

##### Réfrigération / climatisation commerciale et industrielle

(voir sous-section C2)

- Entrepreneur en réfrigération  
 Propriétaire de grands immeubles

##### Production, distribution et vente de réfrigérants

(voir sous-section C3)

- Producteur et distributeur de CFC et de HCFC  
 Entrepôt de distribution d'accessoires automobile  
 Grossiste en réfrigération  
 Grossiste en pièces d'appareils ménagers

### SOUS-SECTION C1

#### Récupération / recyclage (art. 12, 13, 15 et 16)

Nombre d'emplacements pour travaux de climatisation automobile ? \_\_\_\_\_

Nombre de mécaniciens spécialisés en climatisation ? \_\_\_\_\_

#### LISTE DES MODÈLES D'APPAREILS

Modèle	Fournisseur	Propriété *	
_____	_____	L	A
_____	_____	L	A
_____	_____	L	A
_____	_____	L	A

\* L: Location  
A: Achat

Lors de la visite, les mécaniciens utilisaient-ils les appareils ? oui  non

Nombre moyen de travaux mensuels sur des climatiseurs ? \_\_\_\_\_

#### Registre (art. 20 et 21)

Registres tenus: oui  non

Numérotation: \_\_\_\_\_ = \_\_\_\_\_  
No du dernier No du premier Total

Période couverte: du \_\_\_\_\_ au \_\_\_\_\_

#### SUBSTANCE(S) RÉCUPÉRÉE(S)

Nom	Quantité moyenne par registre
_____	_____
_____	_____
_____	_____



RAPPORT D'INSPECTION

Règlement sur les substances appauvrissant la couche d'ozone

N°/Référence: 67610-1501-0/23303 Date d'inspection: 94, 12, 9  
A M J

3. Conclusion

*Royanne Mercury  
ne fait pas de récupération sur place; ils font  
faibles travaux par:*

art. 23-24

(si nécessaire, utiliser d'autres pages pour compléter)

4. Recommandations

*fermer le dossier*

(si nécessaire, utiliser d'autres pages pour compléter)

5. Vérification

Inspecté par: Jean-Guy Gauthier (chargé de projet) Jean Guy Gauthier (signature) 94/12/12  
A M J

(coéquipier) \_\_\_\_\_ (signature) 1 1  
A M J

Vérifié par: R. Hamet (nom) R. Hamet (signature) 94/12/13  
A M J

Commentaires du vérificateur:  
\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_